

Autres renseignements ou informations :

- J'autorise mon enfant à quitter seul le club
- J'autorise le CLTO Hockey à photographier mon enfant ou moi et à diffuser éventuellement cette image dans un usage strictement réservé à l'association ou à la fédération française de hockey et à la promotion du hockey.
- Je m'engage pour moi-même ou au nom de mes enfants à pratiquer le hockey au sein du CLTO Hockey dans le respect de ses statuts et règlements.
- Je m'engage à participer à la vie du club bénévolement

Le club ne pourra être tenu pour responsable des dommages de toutes sortes causés à l'un de ses adhérents au cours d'entraînements, de matchs ou de déplacements effectués dans le cadre de l'association. Pour tous, en match comme à l'entraînement, en salle ou sur gazon, le port de protège tibias est obligatoire et celui du protège dents et du gant est recommandé.

Cotisation (adhésion, licence et assurance) :

- U-8 (nés en 2014 et après) : 60 €
- U-10 (nés en 2012 et 2013) : 70 €
- U-12 (nés en 2010 et 2011) : 80 €
- U-14 (nés en 2008 et 2009) : 90 €
- U-16 (nés en 2006 et 2007) : 100 €
- U-18 (nés en 2004 et 2005) : 110 €

- Senior (toutes compétitions) : 180 €
- Senior (compétition gazon) : 110 €
- Senior (compétition salle) : 90 €
- Loisir (enfant et adulte) : 60 €
- Bénévole, Arbitre ou Dirigeant : 50 €

Cercle Laïque des Tourelles d'Orléans Hockey sur gazon et en salle

2 rue Eugène SUE, 45000 Orléans

02.38.84.60.10 ou 06.42.69.77.52

hockey.clto@orange.fr ou www.cltohockey.org

- Règlement : Chèque (ordre : CLTO Hockey) / Espèces / Tickets CAF / Chèques Vacances
- 10% sur le prix de la cotisation pour chaque membre de la même famille
- Possibilité de régler la cotisation en 3 fois sans frais (octobre, novembre et décembre)
- Tarif adopté par la dernière Assemblée Générale

Assurances :

Votre licence comprend une garantie Responsabilité Civile obligatoire et Assistance, dont vous trouverez les détails dans les notices d'information téléchargeables en accès libre sur le site internet de la F.F.H. : www.fffhockey.org, rubrique « Assurance ».

Le soussigné (ou son représentant légal) déclare :

avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut l'exposer;

avoir reçu et pris connaissance des notices d'informations afférentes aux garanties d'assurances « Individuelle accident » attachées à la licence F.F. HOCKEY, et notamment des dispositions relatives aux garanties de base incluses dans la licence et de la possibilité de souscrire une couverture Individuelle Accident dite « option complémentaire 1 et 2 ».

Je décide :

d'adhérer à la garantie de base du contrat collectif Individuelle Accident MMA IARD n°127.114.739 (prime : 1,46€). Par ailleurs, j'ai bien noté qu'il est possible de souscrire une option complémentaire 1 ou 2 selon les modalités indiquées sur le site internet de la F.F.H.

de ne pas souscrire les garanties Individuelle Accident proposées lors de mon adhésion à la licence (prime : 1,46€). Je renonce par conséquent à toute indemnisation relative aux contrats d'assurances Individuelle accident proposés lors de mon adhésion à la licence, en cas d'accident corporel dont je pourrais être victime.

Les contrats d'assurances sont souscrits auprès des compagnies :

MMA IARD Assurances Mutuelles, Société d'assurances mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 775 652 126

MMA IARD, société anonyme au capital de 537 052 368 euros - RCS Le Mans 440 048 882 Sièges sociaux : 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72030 Le Mans Cedex 9.

Entreprises régies par le code des assurances

Ces sociétés sont dénommées ensemble MMA l'assureur ou MMA Assistance dans le contrat.

LOI DU 6 JUILLET 1978 « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS »

Les informations recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique géré par la Fédération Française de Hockey et destiné à la délivrance des licences et à toutes opérations, y compris de promotion, liées à l'organisation des compétitions dont elle a la charge. A ce titre, les informations recueillies peuvent être transmises aux organes déconcentrés de la F.F.H., aux clubs affiliés, aux organisateurs de compétitions et aux partenaires de la F.F.H. Conformément à la « Loi Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la F.F.H. par e-mail à ffh@ffhockey.org. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Si vous ne souhaitez pas que vos données soient utilisées par les partenaires de la F.F.H. à des fins de prospection commerciale, prendre contact avec la FFH.

Date et signature du joueur :

Date et signature des parents :